

Certificat d'examen de type
n° F-02-G-109 du 22 juillet 2002

Organisme désigné par
le ministère chargé de l'industrie
par arrêté du 22 août 2001

DDC/72/C011880-D2

Compteur d'eau chaude à totalisateur électronique
WATEAU, modèle GSDC 15 BUS
(Classe A position verticale, classe B position horizontale)

Le présent certificat est prononcé en application du décret n° 2001-387 du 3 mai 2001 modifié relatif au contrôle des instruments de mesure, du décret n° 82-537 du 22 juin 1982 réglementant la catégorie d'instruments de mesure : compteurs d'eau chaude et de l'avis de la commission technique des instruments de mesure pour les totalisateurs électroniques.

FABRICANT :

E.WEHRLE GmbH, 78120 FURTWANGEN – Allemagne.

DEMANDEUR :

Compteurs WATEAU SARL, 12-14, avenue Industrielle – 59520 Marquette – France.

CARACTERISTIQUES :

Le compteur d'eau chaude à totalisateur électronique WATEAU, type GSDC 15 BUS, faisant l'objet du présent certificat d'examen de type, est un compteur à jet unique, dont la partie totalisateur est indissociable de la partie hydraulique.

Ses principales caractéristiques sont les suivantes :

Position de montage	Horizontale	Verticale
Classe de précision	B	A
Diamètre nominal DN (mm)	15	
Débit nominal Qn (m ³ /h)	1,5	
Débit minimal Qmin (m ³ /h)	0,03	0,06
Débit de transition Qt (m ³ /h)	0,12	0,15
Portée du totalisateur (m ³)	99 999	
Pression maximale de service (bar)	16	
Température maximale de service (°C)	90	
Echelon de vérification (m ³)	0,001	

ETABLISSEMENT PUBLIC A CARACTERE INDUSTRIEL ET COMMERCIAL

SIEGE SOCIAL - LABORATOIRES DE PARIS

1, rue Gaston Boissier - 75724 Paris Cedex 15

Tél. : 33 (0)1 40 43 37 00 - Fax : 33 (0)1 40 43 37 37

PARC ILLA PARIS CENTRALE 30588 Guichet 60001 Compte 49726740101 RIR70 - CRCA PARIS IAA DISTRIB 18206 Guichet 00426 Compte 58381956001 RIR45

LABORATOIRES DE TRAPPES

29, avenue Roger Hennequin - 78197 Trappes Cedex

Tél. : 33 (0)1 30 69 10 00 - Fax : 33 (0)1 30 69 12 34

E-mail : info@lne.fr

Siret 313 320 244 00012

NAF 743 B

Le totalisateur électronique identifie le sens de rotation de la turbine du mesureur, et décompte le volume traversant le compteur quand le débit est inversé.

Le compteur est muni d'une interface de type M-bus (norme EN 1434-3) permettant le relevé à distance des indications du totalisateur.

CONDITIONS PARTICULIERES DE VERIFICATION :

Les compteurs sont vérifiés à l'eau froide en respectant les erreurs maximales tolérées (EMT) suivantes :

EMT	débit
$\pm 5 \%$	de $Q_{\min}$ inclus à Q_t exclu
$\pm 3 \%$	de Q_t inclus à $Q_{\max}$ inclus

SCELLEMENTS :

Une étiquette destructible à l'arrachement porte la marque de vérification primitive et scelle le compteur.

INSCRIPTIONS REGLEMENTAIRES :

Le cadran du dispositif indicateur porte les inscriptions suivantes :

- type,
- classe,
- numéro de série,
- numéro de certificat d'examen de type,
- débit nominal,
- pression maximale de service.

Une flèche indique le sens d'écoulement normal sur le corps du mesureur.

DEPOT DE MODELE :

La documentation relative à ce dossier est déposée au Laboratoire national d'essais (LNE) sous la référence DDC/72/C011880-D2 et chez le demandeur.

VALIDITE :

Le présent certificat a une validité de 10 ans à compter de la date figurant dans son titre.

REMARQUE :

Les indications relevées à distance ne sont pas contrôlées par l'Etat.

Le Directeur général

Marc MORTUREUX.

NOTICE DESCRIPTIVE

Compteur d'eau chaude à totalisateur électronique
WATEAU, modèle GSDC 15 BUS
(Classe A position verticale, classe B position horizontale)

1 – DESCRIPTION DE L'INSTRUMENT :

Le compteur d'eau chaude à totalisateur électronique WATEAU, modèle GSDC 15 BUS est un compteur à jet unique.

Le compteur est composé d'un mesureur et d'un totalisateur électronique. L'ensemble est indissociable.

L'alimentation électrique se fait par une pile au lithium non interchangeable d'une durée de vie d'au moins 10 ans.

2 – PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT :

L'hélice de la turbine est mise en mouvement par l'eau qui traverse le mesureur.

La transmission de l'information entre l'hélice et le totalisateur s'effectue à partir d'une variation du champ magnétique généré par l'aimant solidaire de l'axe de la turbine ; le système identifie le sens de rotation de la turbine et permet ainsi de déterminer le sens d'écoulement de l'eau.

Ces informations sont transmises au microprocesseur pour le calcul du volume et l'incrémentation de l'index du totalisateur.

2.1 – Logiciel :

Le microprocesseur effectue toutes les opérations de comptage ainsi que d'autres opérations destinées à des utilisations non réglementées.

2.2 – Affichage :

L'affichage est activé par pression sur un bouton poussoir situé sur la face supérieure du compteur.

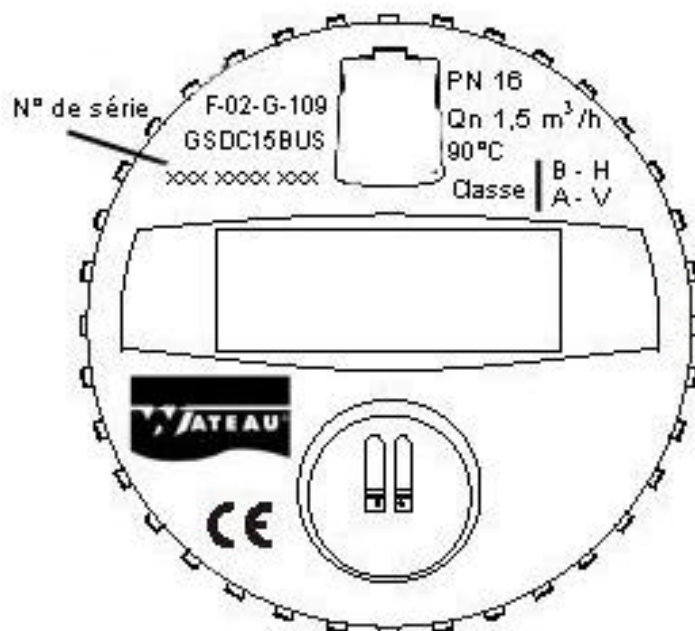
Par pressions successives sur ce bouton on accède aux différentes valeurs ; au bout de 20 secondes sans action sur le bouton poussoir, l'indicateur est remis dans l'état d'affichage du volume.

3 – DISPOSITIF ADDITIONNEL :

Le compteur est équipé d'une interface de sortie de type M-bus (norme EN 1434-3) permettant le relevé à distance des indications du totalisateur électronique.

Les indications relevées à distance ne sont pas contrôlées par l'Etat.

Inscriptions réglementaires :



Vue de côté du compteur :

